

QUESTION ORALE H-0818/08
pour l'heure des questions de la période de session de novembre 2008
posée conformément à l'article 109 du règlement
par Brian Crowley
à la Commission

Objet: Implantation de clubs de golf dans des zones spéciales de conservation

La Commission dispose-t-elle d'un règlement spécifique interdisant l'implantation de clubs de golf et autres infrastructures dans des zones spéciales de conservation?

Dépôt: 07.10.2008
en